



Ivry-sur-Seine, le 17 juin 2015

Enfin un secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche ! Mais n'est-il pas déjà trop tard ?

Laissés plusieurs mois en déshérence, l'Enseignement supérieur et la Recherche (ESR) se voient enfin nommé un secrétaire d'Etat en la personne de Thierry Mandon. Ce dernier succède à Geneviève Fioraso qui a démissionné le 5 mars dernier pour raisons de santé.

Sup'Recherche-UNSA n'a jamais fait des questions de personnes un préalable et prend acte de cette nomination. Le syndicat tient à alerter le nouveau secrétaire d'Etat sur l'urgence de la situation et les attentes extrêmement fortes des universitaires et des chercheurs.

Le début du quinquennat a été marqué par un ensemble de rendez-vous manqués. La **loi du 22 juillet 2013 n'a pas incarné la rupture qui était attendue par la communauté universitaire et scientifique**. Simple loi d'orientation, elle consacre la territorialisation du système d'enseignement supérieur et de recherche et procède à un toilettage sémantique de la LRU.

La seconde période fut celle du retour au *statu quo* durant laquelle l'ESR n'était plus considéré que pour son potentiel de contribution à la réduction de la dépense publique. **La bataille du budget s'est alors faite plus pressante et a littéralement balayé toute vision stratégique.**

Sup'Recherche-UNSA attend du nouveau Secrétaire d'Etat qu'il se saisisse au plus vite des principaux sujets que sont :

- **Le budget** : l'approche comptable et court-termiste du gouvernement n'est pas à la hauteur des enjeux quand on sait que la France consacre de l'ordre de 6.600€ pour former un étudiant à l'université, contre respectivement 13.500€ en STS et 15.000€ en classes préparatoires. **Cette différence de traitement est inacceptable et il convient d'aligner la dépense moyenne par étudiant à l'université sur celle du post-bac des lycées ;**
- **L'emploi scientifique** : le gouvernement doit prendre toute la mesure que représente la recherche pour l'avenir de la nation. L'emploi scientifique est un enjeu majeur, à la fois pour le secteur public et pour les entreprises. **Nous réaffirmons l'urgence d'un plan pluriannuel volontariste de développement de l'emploi scientifique, le besoin d'un rééquilibrage entre financements récurrents des laboratoires et appels à projets, la reconnaissance effective du doctorat dans les conventions collectives comme dans la fonction publique ;**

Sup'Recherche-UNSA

87 Bis, Avenue Georges Gosnat 94853 IVRY-SUR-SEINE Cedex
Tél : 01 58 46 86

www.sup-recherche.org sup-r@unsa-education.org



- **L'agenda social** : il faut **immédiatement** lancer les chantiers prévus dans le **protocole social**, dont ceux liés à la problématique de **la mutation des enseignants-chercheurs** (ce qui ne coûtera pas un centime au budget de l'État) et à **l'aménagement de services des PRAG/PRCE** effectuant un doctorat.

On a vu dans les faits que l'ESR n'était pas la priorité de ce gouvernement et que l'absence de secrétaire d'État n'empêchait pas le Premier ministre de dormir. Mais les 22 mois qui nous séparent de la présidentielle de 2017 suffiront-ils pour entreprendre de réels changements et retrouver la confiance ? Il va falloir agir vite et ne pas se contenter de communication !

Sup'Recherche-UNSA attend que des réponses concrètes soient apportées rapidement aux multiples préoccupations de la communauté universitaire et scientifique et sera très attentif aux initiatives qui seront prises par le secrétaire d'État pour marquer sa volonté de corriger le tir.

Contact :

Stéphane LEYMARIE,

Secrétaire Général, stephane.leymarie@univ-lorraine.fr – 06 14 40 39 76

Sup'Recherche-UNSA

87 Bis, Avenue Georges Gosnat 94853 IVRY-SUR-SEINE Cedex

Tél : 01 58 46 86

www.sup-recherche.org sup-r@unsa-education.org